

Commune de NOUIC  
(Haute-Vienne)

**Délibération n° 2026\_31**  
**Demande de subvention Association des Parents d'Elèves**

En exercice	11	L'an deux mil vingt -six
Présents	11	le 30 avril à dix -neuf heures trente minutes
Votants	11	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 avril 2026

PRÉSENTS ; M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia,  
M. TRICHARD Robert, MME DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY  
Audrey, MM. CARRIÉ Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS  
Xavier, KOLCHAK Serge, BELAIN Eric

ABSENT :

M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

**DEMANDE de SUBVENTION ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courriel de l'Association des Parents d'élèves du RPI Nouic/  
Val d'Issoire en date du 06 avril 2026 sollicitant une participation de 500 euros au fonctionnement de  
l'association

Plusieurs manifestations sont prévues tout au long de l'année : loto, vente de plants kermesse, dîner  
festif, fête de fin d'année dont les gains financent en partie les projets pour les écoles comme les  
sorties de fin d'année

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 500 € (cinq cents  
euros) à l'Association des parents d'élèves pour le fonctionnement de l'association

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- Décide d'attribuer d'une subvention d'un montant de 500 € (cinq cents euros) à l'Association des  
Parents d'Elèves du RPI Nouic/ Val d'Issoire
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget communal 2026
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Nouic, le 30 avril 2026

Le Maire  
Frédéric REBEYRAT

Le secrétaire  
Sébastien QUÉRAUD

